

CHARTRE



La médiathèque – ludothèque de Thyez propose à tous de devenir acteur de la programmation des animations. Chacun peut ainsi contribuer au partage de toutes formes de savoirs et d’expressions culturelles en toute convivialité. La médiathèque – ludothèque ne saurait par principe en exclure ou en privilégier.

1. **La participation est ouverte à tous** : adhérent ou non, habitant de Thyez ou non, vos convictions politiques ou religieuses et vos origines culturelles ou sociales. Cette activité a pour but de permettre à chacun de transmettre et d'acquérir des savoirs (connaissances et savoir-faire) dans un échange réciproque. Les thématiques et leurs formes sont choisies et proposées par les animateurs : atelier, conférence, performance, etc...
2. **La participation est exempte de toutes formes de prosélytisme idéologique, politique ou religieux.**
3. **La transmission des savoirs par le biais de l’animation ne donne lieu à aucune contrepartie financière et n’a pas de but lucratif.** De même, aucun contributeur ne pourra vendre un produit ou un service dans l’enceinte de la médiathèque par l’intermédiaire de son animation.
4. **Chaque animation est gratuite et ouverte à tous. Elle se déroule dans les locaux de la médiathèque.**
5. **La médiathèque-ludothèque s'engage :**
 - à faciliter l'organisation de l'activité (locaux, matériels ...);
 - à contribuer au bon déroulement de l'activité;
 - à utiliser ses moyens de communication habituels pour promouvoir l'activité;
 - à garantir le respect mutuel de cette charte.